**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 37 (1908)

**Heft:** 18

**Rubrik:** Projet d'appendice grammatical pour le livre de lecture du degré moyen [suite]

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

français! Cela annonce l'étranger et les gens de rien. — « Il faudra parler patois », me dis-je. « Dité veî, li ia the on cabaret dan sti velâdzou? » Et me fixant d'un air béat, comme si j'étais tombé de la lune : « Ah bah! me dit-il en son patois, ne compringnon ran chan que vos mé dité. » Il dit et continua de « faire son bois » sans plus me regarder. « Encourageant accueil! » pensai-je. Je m'adressai plus loin à un autre naturel du village, qui me comprit mieux et j'appris de lui qu'il n'y avait pas d'auberge dans la localité.

*(A suivre.)*

# Projet d'appendice grammatical pour le livre de lecture du Degré moyen.

(Suite)

### Pluriel des adjectifs.

On forme le *pluriel* des adjectifs en ajoutant la lettre *s* au singulier. Exemple : L'enfant sage, les enfants sages.

Les adjectifs terminés par s ou x ne changent pas au pluriel. Exemple : L'heureux paysan, les heureux paysans.

Les adjectifs terminés par au prennent x au pluriel. Exemple : Le beau chemin, les beaux chemins.

Les adjectifs terminés par al changent al en aux. Exemple : Un homme loyal, des hommes loyaux.

Plusieurs cependant prennent s au pluriel. Les principaux sont : colossal, fatal, final, glacial, jovial, matinal, naval, pascal, pénal.

Fou et mou, seuls adjectifs en ou qui n'aient pas x au singulier, prennent s au pluriel.

Des trois adjectifs en *eu* qui n'ont pas *x* au singulier, bleu et feu prennent s au pluriel, tandis que hébreu prend *x*.

### Degrés de signification.

Il y a trois degrés de signification dans les adjectifs : le positif, le comparatif et le superlatif.

Le positif est l'adjectif lui-même. Exemple : La porte est haute.

Le comparatif exprime le résultat d'une comparaison entre deux êtres ou deux groupes d'êtres. Exemple : La porte est plus haute que la fenêtre; les jeunes gens sont moins expérimentés que les vieillards.

On forme le comparatif en plaçant les adverbes plus, mieux, moins, aussi, devant l'adjectif au positif.

Certains comparatifs ne consistent qu'en un seul mot. Ainsi, on dit : meilleur au lieu de plus bon; pire au lieu de plus mauvais; moindre au lieu de plus mauvais ou plus petit.

Le superlatif exprime le résultat d'une comparaison entre plusieurs êtres ou plusieurs groupes d'êtres. Exemple : Paul est le plus jeune des élèves de la classe; de tous les végétaux, le blé est le plus utile.

On forme le superlatif en faisant précéder le comparatif de l'article le, la, les. Exemple : L'église est le plus haut bâtiment du village; l'eau est la meilleure des boissons.

Le superlatif absolu exprime une qualité portée à un très haut degré, sans comparaison. Exemple : L'église est très haute.

On le forme en mettant très, infiniment, extrêmement, fort, devant le positif.

## L'adjectif déterminatif.

L'adjectif déterminatif est un mot qui accompagne le nom pour le déterminer d'une manière plus ou moins précise.

Il y a quatres sortes d'adjectifs déterminatifs : les adjectifs démonstratifs, les adjectifs possessifs, les adjectifs numéraux et les adjectifs indéfinis.

Les adjectifs démonstratifs déterminent le nom en y ajoutant une idée d'indication. Ils présentent aux sens les objets dont on parle ou les rappellent à l'esprit.

Il n'y a qu'un adjectif démonstratif : *ce* qui prend les formes suivantes : *cet, cette, ces.*

Ce s'emploie devant les noms masculins singuliers commençant par une consonne ou un *h* aspiré. Exemple : Ce cheval, ce hameau.

Cet s'emploie devant les noms masculins singuliers commençant par une voyelle ou un *h* muet. Exemple : Cet arbre, cet homme.

Cette, devant les noms féminins singuliers. Exemple : Cette femme.

Ces, devant tous les noms pluriels. Exemple : Ces enfants, ces tables.

Les mots ci et là sont souvent joints par un trait d'union au nom précédé de l'adjectif démonstratif et lui donnent plus de précision. Exemple : Cette table-ci est plus ancienne que cette armoire-là.

Ci désigne l'être ou l'objet le plus rapproché ou dont on a parlé en premier lieu; là, le plus éloigné ou celui qu'on a nommé le dernier.

### Adjectifs possessifs.

Les adjectifs possessifs sont ceux qui déterminent les noms en y ajoutant une idée de possession. Exemple : Notre maison, mes livres.

Les adjectifs possessifs sont pour le masculin singulier : mon, ton, son; pour le féminin singulier : ma, ta, sa; pour le singulier des deux genres : notre, votre, leur; pour le pluriel des deux genres : mes, tes, ses, nos, vos, leurs.

Par euphonie, on met mon, ton, son, devant un nom féminin commençant par une voyelle ou un h muet. Exemple : Mon âme pour ma âme; ton humeur pour ta humeur.

*Leur* s'emploie quand il y a plusieurs possesseurs et un seul objet possédé; on se sert de *leurs* quand il y a plusieurs possesseurs et plus d'un objet possédé.

### Adjectifs numéraux.

Les adjectifs numéraux sont ceux qui déterminent le nom en y ajoutant une idée de nombre ou de rang. Vingt livres; troisième banc.

Ceux qui indiquent le nombre s'appellent adjectifs numéraux cardinaux, c'est-à-dire fondamentaux : Un, deux, trois, etc.

Ceux qui indiquent le rang, l'ordre sont nommés adjectifs numéraux ordinaux : Unième, deuxième, troisième, etc.

Les adjectifs numéraux ordinaux sont formés des adjectifs numéraux cardinaux auxquels on ajoute la terminaison ième : Huit, huitième; à un correspondent unième et premier; à deux, deuxième et second.

Les adjectifs numéraux ordinaux sont remplacés par les adjectifs numéraux cardinaux pour désigner les dates, la pagination, la succession des monarques. Exemple : le 15 octobre; l'an 1908; la page 20; Pie X.

### Adjectifs indéfinis.

Les adjectifs indéfinis sont ceux qui déterminent le nom d'une manière vague, générale. Exemple : Tous les hommes; quelques arbres.

Les adjectifs indéfinis sont : Aucun, autre, certain, chaque, maint, même, nul, un, pas un, plusieurs, quel, quelconque, quelque, tel, tout.

Quel, adjectif interrogatif attribut, sert à interroger. Exemple : Quelle est la leçon que tu préfères?

### Compléments des noms et des adjectifs.

Les noms peuvent encore être précisés par d'autres mots, tels que le nom, l'infinitif, etc. Exemple : Le livre de Paul ; la pierre à aiguiser.

Ces mots qui ajoutent plus de clarté aux noms s'appellent compléments déterminatifs ou compléments explicatifs.

Les compléments déterminatifs sont unis aux noms par une préposition, telle que de, à, pour, sans, etc. Exemple : Le toit de la maison ; la poudre sans fumée.

Ils ne peuvent être retranchés sans nuire au sens du nom.

Les compléments explicatifs peuvent se retrancher sans nuire au sens du nom complété.

On peut, enfin, compléter le nom au moyen de l'opposition.

L'apposition est une définition ou une synonymie du nom à compléter. Elle se place entre deux virgules. Exemple : Le coq, roi de la basse-cour, réveille les gens de la ferme.

Les adjectifs qualificatifs peuvent avoir également des compléments déterminatifs ou explicatifs. Exemple : Ce magistrat fut dévoué à son pays ; un ouvrier habile à travailler les métaux.

### Le pronom.

On appelle pronom tout mot qui tient la place d'un nom. Exemple : La vache est très utile ; elle donne son lait.

Tout pronom doit s'accorder en genre, en nombre et en personne avec le nom ou les noms dont il tient la place. Exemple : Les enfants qui obéissent à leurs parents sont bénis de Dieu ; ils reçoivent déjà ici-bas leur première récompense. Le lait, le pain et la viande sont des aliments ; ils sont très nourrissants.

Il y a cinq sortes de pronoms : les pronoms personnels, les pronoms démonstratifs, les pronoms possessifs, les pronoms relatifs et les pronoms indéfinis.

### Le pronom personnel.

Les pronoms personnels sont ceux qui remplacent les noms en indiquant le rôle que les personnes ou les choses jouent dans le discours.

La personne qui parle joue le premier rôle. Exemple : Je récite ma leçon.

La personne à qui l'on parle joue le second rôle. Exemple : Tu obéis à tes parents.

La personne ou la chose dont on parle joue le troisième rôle. Exemple : Louis travaille avec courage ; il ne craint pas la misère.

Les pronoms de la première personne sont : je, me, moi, nous. Les pronoms de la seconde personne sont : tu, te, toi, vous. Les pronoms de la troisième personne sont : il, elle, ils, elles, le, la, les, se, soi, eux, lui, leur, en, y.

Le, la, les, sont pronoms quand ils accompagnent un verbe; ils remplissent toujours la fonction de complément direct. Exemple : Mon livre est détérioré; je le remplacerai.

Lui, leur, en, y, remplissent les fonctions de complément indirect, parce qu'ils renferment une préposition. Exemple : J'ai rencontré un pauvre; je lui ai donné l'aumône.

Leur est le pluriel de lui et ne prend pas de s.

### Le pronom démonstratif.

Les pronoms démonstratifs sont ceux qui remplacent les noms en exprimant une idée d'indication : Les leçons que je préfère sont celles de grammaire. Voilà deux belles prairies; celle-ci est plus vaste que celle-là.

Il n'existe qu'un seul pronom démonstratif *ce,* qui prend les formes suivantes : Celui, celle, ceux, celles; ceci, celui-ci, celle-ci, ceux-ci, celles-ci ; cela, celui-là, celle-là, ceux-là, celles-là.

Le pronom démonstratif *ce* se rencontre devant le verbe être employé seul ou devant un pronom relatif. Exemple : C'est le travail et la bonne conduite qui nous rendent heureux. Ce que vous me dites est la vérité.

Le pronom personnel *se* ne figure que dans la conjugaison des verbes pronominaux. Exemple : Louis s'est coupé un doigt.

Les pronoms démonstratifs accompagnés de la particule *ci* désignent les objets rapprochés ou ceux dont on a parlé en dernier lieu; s'ils sont suivis de l'adverbe là, ils désignent les objets éloignés ou ceux dont on a parlé en premier lieu. Exemple : Je préfère la vertu aux richesses; celles-ci font parfois oublier l'éternité; celle-là conduit au Ciel. *(A suivre.)*

## MOTS POUR RIRE

Le petit Georges a été renvoyé de l'école pour avoir battu un de ses camarades. Ses parents lui font de sanglants reproches.

— Je me suis défendu, voilà tout, dit Georges.

— Il t'avait frappé?

— Non, mais il voulait me donner une gifle; et je la lui ai rendue... *avant!*